

**Remise de la Légion d'honneur à Michel Taly
Discours d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget
et à la Réforme budgétaire,**

Hôtel des ministres, mardi 7 janvier 2003

C'est une joie pour moi de vous accueillir ici, en ce lieu, pour cette cérémonie en l'honneur de Michel Taly.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Michel Taly a été distingué pour sa brillante carrière au sein de l'administration de notre ministère. Et cette cérémonie me donne l'occasion de découvrir avec vous une personnalité attachante et parfois surprenante. J'essaierai de décrire une partie de son parcours et sa personnalité.

Un grand fiscaliste

Michel Taly est un provincial. Né le 22 février 1950, dans le berceau de sa famille, Toulouse. La famille Taly est imprégnée du service public. Son père est inspecteur des impôts. Son oncle, peut-être aussi son cousin, me disent mes sources, travaillaient eux aussi à la direction des impôts.

Son attachement à sa région est profond. Ainsi Michel Taly garde-t-il de ses origines, la passion de la gastronomie du sud-ouest, notamment du cassoulet qu'il est passé maître, me dit-on, dans l'art de cuisiner.

À l'Ena, il postule pour un stage dans des contrées lointaines. Mais c'est à l'hôpital Antoine Béclère de Clamart, où il effectue son stage sur la gestion hospitalière que se dessinera en réalité son destin. Là, avec Patrick Careil, il visite les malades, assiste aux opérations, sous l'égide du professeur Larrieu. Il participe si assidûment à la vie de l'hôpital qu'il épousera Eveline, une anesthésiste du service.

A sa sortie de l'Ena, en 1974, la tradition familiale l'emporte et il choisit la direction générale des impôts. Il effectue sa mobilité comme directeur-adjoint des services fiscaux, dans l'Essonne. Déjà s'affirment son expertise et ses talents de fiscaliste. Ses jeunes années le prédisposaient. On dit même que Michel Taly apprit à lire dans le Lefebvre fiscal !

Sa capacité de mise en perspective de la fiscalité fait merveille. Son sens inné de la pédagogie le conduit d'ailleurs à assurer pendant plusieurs années un cours de fiscalité, très prisé des élèves de l'Ena.

Les témoignages sont unanimement élogieux. Brillant, rapide, rigoureux, d'une éthique exigeante, il s'affirme comme un grand serviteur de l'Etat et un technicien hors pair. Déjà il manifeste une grande indépendance de caractère, un refus des compromis. Cela

n'exclut pas un peu de fantaisie ; la passion du calembour et des jeux de mots l'habite. L'humour est caustique, et frise paraît-il parfois l'impertinence.

Il décline résolument les nombreuses offres de rejoindre les cabinets ministériels : il est trop attaché à une vie familiale équilibrée, à son épouse Eveline et ses trois enfants (Antoine, Guillaume et Jean-François). Il délaisse d'ailleurs Paris pour vivre en banlieue, à Ris-Orangis dont il préfère le cadre de vie.

S'ouvre alors une première grande parenthèse dans sa carrière, où ses talents de fiscaliste lui ouvrent de nouveaux horizons, notamment dans le secteur bancaire. Appelé par David Dautresme, il devient adjoint au directeur juridique et fiscal du Crédit du Nord en 1983, puis directeur de la gestion bancaire avant d'être nommé secrétaire général de Lazard Instruments financiers, en 1986.

Le précepte de Portalis

Cette parenthèse se referme en 1988, quand il est nommé chargé de mission pour les questions fiscales au cabinet de Michel Rocard, alors Premier ministre. Moins d'un an plus tard, il est promu chef du service de la législation fiscale. Il restera en poste 6 ans, de 1989 à 1995.

Grand technicien, riche de bon sens, il plaide inlassablement contre une loi trop bavarde. Michel Taly a le souci des textes concis, simples à appliquer et compréhensibles par le contribuable. Cette préoccupation, je la partage pleinement. Et reste un admirateur inlassable de Portalis dont les enseignements sont si méconnus du législateur moderne.

Michel Taly quittera ensuite à regret le ministère de l'Economie des finances.

Au cabinet Deloitte et Touche, il rejoint le département fiscal et devient avocat associé. Deux ans plus tard, il devient directeur de la fiscalité au groupe du crédit Lyonnais jusqu'en l'an 2000. Commissaire aux comptes du cabinet Sallustro, il est sans doute l'un des seuls anciens élèves de l'Ena à avoir repris le chemin des études pour préparer le concours professionnel d'expert-comptable. Avocat associé au cabinet Ricol en 2001, il entre ensuite au cabinet Landwell.

Parallèlement à ces responsabilités, Michel Taly s'est également investi dans les activités de l'Association fiscale internationale (IFA) dont il est membre du Conseil d'administration.

Un mot de politique. Car la politique aura également influencé la personnalité et la carrière de Michel Taly. S'il a des convictions et n'en fait pas mystère, il a d'abord un grand sens de l'Etat et sa loyauté est absolue à l'endroit de tous les gouvernements qu'il a servis.

Michel Taly a côtoyé Michel Charasse qui fut l'un de mes prédécesseurs. Il est aussi mon ami. Il n'a pu être des nôtres ce soir, mais il m'a dit la joie que lui donne cette nomination dans

l'Ordre de la Légion d'honneur, qui vient couronner une si brillante carrière.

Le gouvernement a souhaité marquer la reconnaissance de notre pays pour l'action menée à son service et que vous mènerez peut-être à nouveau demain, en vous faisant rejoindre ce bel et prestigieux ordre de la " Légion d'honneur ".

" Michel Taly,

Au nom du président de la République,

Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,

Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur. "